

# BARÈME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

## TRANSACTION

Les honoraires sont à la charge vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat.

PRIX DU BIEN	HONORAIRES (TTC) MANDAT EXCLUSIF	HONORAIRES (TTC) MANDAT SIMPLE
Jusqu'à 60.000€	10% avec minima de 2.000 €	10% avec minima de 2.000 €
De 60.001 € à 80.000 €	9 %	9,5 %
De 80.001 € à 100.000€	8 %	8,5 %
De 100.001 € à 120.000 €	7 %	7.5 %
De 120.001 € à 150.000 €	6,5 %	7 %
De 150.001 € à 200.000 €	6 %	6.5 %
De 200.001 € à 250.000 €	5,5 %	6 %
De 250.001 € à 350.000 €	5 %	5.5 %
Au-delà de 350.001 €	4,5 %	5 %

## LOCATION

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989, le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour les prestations relatives à la réalisation de la visite du preneur, à la constitution de son dossier, à la rédaction du bail et à l'établissement de l'état des lieux ne peut excéder celui imputé au bailleur et **demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable** de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n°2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier).

### HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE ET DU LOCATAIRE

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail	10 € / m <sup>2</sup>
Honoraires de réalisation des états des lieux	3 € / m <sup>2</sup>
Honoraires de bail et états des lieux pour un box, garage ou place de parking	100€
Avenant au bail de location	150€ TTC à la charge du locataire
Inventaire logement meublé	100€ TTC à la charge du propriétaire

## GESTION

### HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE

Honoraires de gestion	7 % TTC des loyers encaissés charges comprises
Garantie Loyers Impayés	2,80 % TTC des loyers encaissés charges comprises

## LOCAUX COMMERCIAUX

### HONORAIRES (HT) A LA CHARGE DU PRENEUR

Honoraires de visite, constitution de dossier, bail	10 % HT du loyer triennal
-----------------------------------------------------	---------------------------